

# **Développement local : Le cabinet AGRITORCH outille des élus et cadres des communes du Grand Lomé sur les stratégies de mobilisation des ressources**



**Des élus municipaux et autres cadres des mairies du Grand Lomé ont entamé ce mercredi 13 juillet, un séminaire de formation de deux (02) jours en stratégies de mobilisation des ressources pour le développement local.**

Il s'agit d'une initiative du cabinet Agritorch qui vise à permettre aux participants de disposer des outils et stratégies à même de leur permettre d'être plus objectifs et proactifs dans les stratégies de captage des ressources nécessaires au développement des communes.

Pour cette formation, le cabinet AGRITORCH a mobilisé un expert en planification et mobilisation venu du Ghana, un expert en développement local venu du Bénin et deux experts fiscalistes du Togo.

« Il est à noter que sans les ressources, que ce soit les ressources humaines que financières, aucune commune ne peut mettre en œuvre son plan de développement. La plupart des communes ont des Plans de développement communal (PDC). L'État

seul ne peut pas assurer le financement de ces plans, d'où la nécessité pour les communes d'aller mobiliser les recettes qu'il faut. Et ceci ne peut pas se faire sans outils ni stratégies de mobilisation et de diversification des ressources », a expliqué Akoété Adjéwonu, chargé de formation au cabinet Agritorch.

« En matière de mobilisation des ressources pour le développement local, il y a une rencontre entre celui qui demande et celui qui donne. Celui qui va à la mobilisation des ressources doit savoir qu'il a en face de lui un partenaire. Et ce qu'il est en train de recouvrer est utilisé dans l'intérêt de celui qui donne », a expliqué l'un des formateurs Dr. Innocent Akobi, Géographe Aménagiste et Ingénieur en développement local.

Il a insisté sur la nécessité pour les communes de disposer d'une approche stratégique et méthodologique dans la mobilisation des ressources exempte d'incompréhension et de heurts.

« Le bien-être de tout le monde passe par la contribution de chacun. En tant que citoyen, vous devez accepter de contribuer à la mobilisation des ressources. Il faut cesser d'être des habitants, c'est-à-dire ceux qui sont là et n'ont aucun devoir vis-à-vis de la communauté. Il faut passer de ce statut d'habitant au statut de citoyen qui a un droit et un devoir. L'élu a l'obligation d'aller vers ce citoyen pour aller mobiliser les ressources et réfléchir à comment améliorer son cadre de vie et son bien-être. Il a également un devoir de recevabilité envers la population », a ajouté Dr. Innocent Akobi.

Au cours de la formation, les élus et cadres des communes seront outillés sur divers sous thèmes notamment « décentralisation et ressources des communes », « mécanisme de mobilisation des ressources locales », « la coopération décentralisée », les financements innovants ou alternatifs

(partenariat public-privé et autres) », et « le plaidoyer-lobbying et leadership dans la mobilisation des ressources.

D'autres sessions de formation sont également prévues dans les mois à venir à l'endroit des communes de l'intérieur du pays.

**David S.**